

## PRÉFET DE LA MEUSE

### je souhaite obtenir l'autorisation de survol des agglomérations et des grands rassemblements

#### Où ...

La demande d'autorisation est à déposer à la préfecture par la société effectuant les survols pour son propre compte ou par sous-traitance.

**Aucun dossier déposé par un particulier n'est recevable.**

Au guichet de la préfecture de la Meuse  
40 rue du Bourg  
CS 30512  
55012 BAR LE DUC Cedex  
☎ 03 29 77 55 55  
courriel : [pref.courrier@meuse.gouv.fr](mailto:pref.courrier@meuse.gouv.fr)

ouverture des guichets du  
lundi au vendredi de 8h45 à 12h

#### Procédure

La déléguée territoriale de l'Aviation Civile pour la Lorraine-Champagne-Ardenne et le directeur zonal de la Police aux Frontières sont consultés.

#### comment ... (liste des pièces à fournir)

1. une demande présentée par l'entreprise et mentionnant le(s) type(s) d'activité(s) aérienne(s) effectuée(s) et les dates de validité de l'autorisation sollicitée.
2. le récépissé de dépôt d'un manuel d'activités particulières auprès de la direction générale de l'aviation civile.
3. l'autorisation de vols rasants délivrée par la direction générale de l'aviation civile.
4. les licences et attestations médicales des pilotes.
5. pour les missions exercées à l'aide d'hélicoptères : les autorisations des pilotes à utiliser les hélisurfaces.
6. les certificats d'immatriculation des aéronefs.
7. les attestations d'assurance des aéronefs (rarement rédigés en français, le plus souvent en allemand).
8. une attestation d'assurance garantissant la responsabilité civile de l'entreprise.

#### tarifs

gratuit

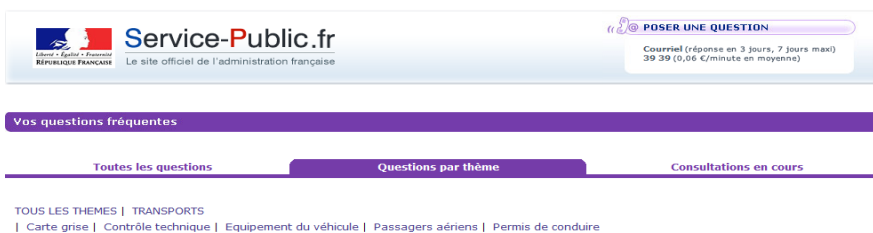


Horaires d'ouverture du lundi au vendredi :  
de 8:45 à 12:00 : ouverture des guichets et des services et de 13:30 à 17:00 : uniquement sur rendez-vous  
40 rue du Bourg CS 30512 55012 BAR LE DUC CEDEX - Tél : 03 29 77 55 55 - Télécopie : 03 29 79 64 49  
site internet : [www.meuse.gouv.fr](http://www.meuse.gouv.fr) courriel : [pref-courrier@meuse.gouv.fr](mailto:pref-courrier@meuse.gouv.fr)

Date de création	21/04/2015	Date de mise à jour (vérification annuelle)	21/04/2015	Date de mise à jour (évolution réglementation)	/
------------------	------------	---	------------	--	---

## informations utiles ...

- 
- [cliquer ici : FAQ service-public.fr](#)



The screenshot shows the top section of the Service-Public.fr website. On the left is the logo of the French Republic with the text 'Service-Public.fr' and 'Le site officiel de l'administration française'. On the right is a button labeled 'POSER UNE QUESTION' with a speech bubble icon. Below the button, it says 'Courriel (réponse en 3 jours, 7 jours max)' and '39 39 (0,06 €/minute en moyenne)'. Below this is a purple bar with the text 'Vos questions fréquentes'. Underneath are three navigation tabs: 'Toutes les questions', 'Questions par thème', and 'Consultations en cours'. At the bottom, there is a list of categories: 'TOUS LES THEMES | TRANSPORTS | Carte grise | Contrôle technique | Equipement du véhicule | Passagers aériens | Permis de conduire'.